

Désignation de l'entreprise : EURL A2TP		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 14 Route d'Hondouville		27400 LA VACHERIE	
Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 85167658500017		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 30062024	
		N-1 30062023	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : EURL A2TP

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :20...000.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	211 260	211 260
	Report à nouveau	DH	51 410	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	52 320	51 410
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	335 490	283 170
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	62 907	65 286
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		65 351
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	506 193	262 015
	Dettes fiscales et sociales	DY	205 203	152 177
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	22 083	30 756
	TOTAL (IV)	EC	796 386	575 586
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 131 876	858 755
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	758 887	526 138
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	448	235

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Société à Responsabilité Limitée

« **A2TP** »

Capital social : 20.000,00 Euros
Siège social : 14, Route d'Hondouville

LA VACHERIE
(Eure)

R.C.S. EVREUX 851.676.585
SIRET : 851.676.585.000.17

o=o=o=O=o=o=o

**PROPOSITION DE LE GERANT QUANT A L'AFFECTATION DU RESULTAT DE
L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2024 :**

Je vous propose d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice clos le 30 Juin 2024,
ressortant à la somme précitée de : 52.320,12 Euros

1°) à concurrence d'une somme de : 1.000,00 Euros

au crédit du compte dit de « RESERVE LEGALE »,
dont le solde créditeur serait ainsi porté de : 500,00 Euros
à : 2.000,00 Euros

et atteindrait, en conséquence, un dixième du capital social,

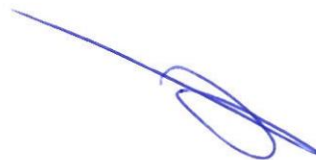
2°) et le solde, soit la somme de : 58.441,11 Euros

au crédit du compte dit des « AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur serait ainsi porté de : 262.669,95 Euros
à : 313.490,07 Euros

Conformément aux prescriptions légales, je confirme :

- que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de ses trois avant derniers exercices comptables ;
- et que la Société n'a engagé, durant l'exercice écoulé, aucune des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A
L'ORIGINAL : LE GERANT



Société à Responsabilité Limitée

« **A2TP** »

Capital social : 20.000,00 Euros
Siège social : 14, Route d'Hondouville

LA VACHERIE
(Eure)

R.C.S. EVREUX 851.676.585
SIRET : 851.676.585.000.17

o=o=o=O=o=o=o

DECISION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE DU 20 NOVEMBRE 2025 :

TROISIEME DECISION :

L'Associée unique décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice clos le 30 Juin 2024, ressortant à la somme précitée de : 52.320,12 Euros

1°) à concurrence d'une somme de : 1.000,00 Euros

au crédit du compte dit de « RESERVE LEGALE »,
dont le solde créditeur est ainsi porté de : 500,00 Euros
à : 2.000,00 Euros

et atteint, en conséquence, un dixième du capital social,

2°) et le solde, soit la somme de : 58.441,11 Euros

au crédit du compte dit des « AUTRES RESERVES »,
dont le solde créditeur est ainsi porté de : 262.669,95 Euros
à : 313.490,07 Euros

Conformément aux prescriptions légales, l'Associée Unique prend acte des déclarations du Gérant confirmant

- que la société n'a procédé à aucune distribution de dividendes au titre de ses trois avant derniers exercices comptables ;
- et que la Société n'a engagé, durant l'exercice écoulé, aucune des charges et dépenses somptuaires visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME A
L'ORIGINAL : LE GERANT

